

Conditions de participation



Veillez tout lire attentivement. En vous inscrivant, vous acceptez les conditions.

ATELIER

L'enseignement se fait sous la forme de leçons de 90 minutes chacune, avec une monitrice ou un moniteur et entre 7 et 14 élèves par leçon.

- « bikecontrol » est proposé aux élèves de 6 à 16 ans (Focus 6^{ème} – 7^{ème} année Harmos).
- Journées de formation : du lundi au vendredi
- Participation de classes entières : par leçon de 90 minutes, de manière générale, nous enseignons à la moitié de la classe. Pour la classe entière, deux leçons doivent être réservées.
- Participation d'une école : si possible, plusieurs classes participent et les leçons sont organisées sur plusieurs jours d'affilée, sans jour de pause.
- Nombre minimum de leçons : en règle générale, il faut réserver au moins trois ateliers par école. Dans certaines régions, des exceptions sont possibles avec deux ateliers minimum.
- Planification des leçons
 - 1 jour: 3 – 4 leçons (exception mercredi 2 – 4 leçons).
 - 2 jours: min. 5 leçons réparties sur les 2 jours
- Le Hub bikecontrol responsable dans votre région est chargé de l'organisation et du déroulement des leçons.
- Les horaires des leçons sont fixées par défaut par le Hub responsable de la réalisation des leçons. A titre d'exemple :
08:30 – 10:00
10:15 – 11:45
13:30 – 15:00
15:15 – 16:45
Dans des cas exceptionnels, les horaires peuvent être adaptés à la demande de l'école.
- Les leçons ont lieu par tous les temps.
- **Tous et toutes les élèves participent à bikecontrol avec leur propre vélo. Aucun vélo n'est mis à disposition.**
- L'objectif du programme bikecontrol est de permettre à tous et toutes les élèves d'y participer. Tout handicap ou manque de compétences en matière de conduite à vélo d'un-e élève doit être signalé lors de l'inscription afin que le cours puisse être adapté ou qu'un-e moniteur/-trice supplémentaire puisse être prévu-e.

SURFACE NÉCESSAIRE

- Terrain en tartan ou en dur.
- Espace requis : 25 m × 35 m pour le parcours ; 7 m × 25 m pour les jeux ; soit au total au moins 42 m × 35 m. Cela correspond au moins à un terrain de volley-ball/handball.
- Le montage et le démontage du parcours durent environ 1h30. L'accès au terrain doit donc être garanti 1h30 avant le début de la première leçon (**voiture plus remorque de 3,5 tonnes, 2,70 m de hauteur**).
- Le moniteur sera sur place environ 1,5 h avant la première leçon. Veuillez penser à autoriser l'accès à temps (concierge).
- La place doit être totalement libre (pas de voitures, containers, etc.) ; les buts de football peuvent être laissés sur place. L'utilisation du site et de la voie d'accès est officiellement autorisée (concierge/direction de l'école/commune). Durant toute la période d'enseignement, la place n'est disponible ni pour des pauses, ni pour d'autres activités. Les bruits gênants (tondeuse à gazon, souffleur de feuilles, travaux routiers ou de construction, bruit pendant les pauses, etc.) doivent être impérativement évités pendant les cours bikecontrol. En cas de nuisances, les cours bikecontrol peuvent être interrompus.



A bikecontrol, toutes et tous les participant-e-s reçoivent un Velopass!*



Swiss Cycling
Sportstrasse 44
2540 Granges

+41 (0)31 359 72 42
breitensport@swiss-cycling.ch
swiss-cycling-bikecontrol.ch

VÉLOS / VÊTEMENTS / CASQUES

Les participant-e-s sont responsables de la conformité et du bon fonctionnement de leur propre vélo. Aucun contrôle du matériel n'est effectué sur place. Swiss Cycling et le Hub déclinent toute responsabilité quant à l'état des vélos. Il est vivement recommandé de faire contrôler son vélo au préalable par un mécanicien spécialisé.

Concrètement, cela signifie :

- Deux freins qui fonctionnent (avant **et** arrière)
- Pneus gonflés
- Le dérailleur fonctionne à toutes les vitesses (de la plus petite à la plus grande) et ne saute pas !
- Tous les boulons sont serrés.
- La hauteur de la selle est réglable sans outils (clé Allen disponible).
- La taille du vélo est adaptée à l'enfant.
- Le tube de direction est serré correctement.

- Les poignées de frein sont réglées de sorte que les participant-e-s puissent les atteindre avec une position correcte des mains sur le guidon. (Réglage avec vis de réglage!)
- Les paniers et les cadenas doivent être retirés au préalable.
- Les vélos à une seule vitesse, les vélos à rétropédalage, les vélos électriques et les BMX ne sont pas adaptés pour l'atelier.
- **Port du casque obligatoire** : le port du casque est obligatoire pendant toute la durée de la leçon. Il n'est pas possible de participer sans casque. Le casque doit être adapté à la tête et correctement ajusté. Les casques défectueux ne sont pas acceptés.
- Gants de vélo conseillés.
- Des vêtements adaptés aux conditions météorologiques et des chaussures solides. Des vêtements pas trop larges, en particulier les pantalons de pluie. Ceux-ci peuvent s'accrocher aux plateaux et se déchirer, ou rester coincés dans la selle.



Obligation du port du casque

Il n'est pas possible de participer sans casque.



Chaussures à lacets

Pas de sandales ou pantoufles, par ex. des chaussures de gym ou de marche.

GRATUIT POUR LES ÉCOLES SUISSES.

1 × BIKECONTROL POUR TOUS ET TOUTES

Chaque élève en Suisse doit pouvoir participer une fois (et non plusieurs fois) à bikecontrol durant sa scolarité.

Après la participation aux ateliers, il est possible de soutenir financièrement le programme bikecontrol.

PARTENAIRES FINANCIERS



Fonds für Verkehrssicherheit FVS
Fonds de sécurité routière FSR
Fondo di sicurezza stradale FSS



Beisheim Stiftung



suisseénergie